

Trets, le 18/09/2024

**MAIRIE DE TRETS**  
**Secrétariat Général**

Tel : 04 42 37 55 14  
sg@trets.fr

Réf : PC/FP/PA

## **ORDRE DU JOUR** **DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 SEPTEMBRE 2024**

**Approbation du procès-verbal en date du 25 juin 2024.**

### **Rapporteur :**

- M. LUVERA :**
- 1) Modification du tableau des effectifs : création d'emploi permanent ;
  - 2) Adhésion à la convention de participation prévoyance et santé ;
- M. ACCOLLA :**
- 3) Approbation du renouvellement du titre et de la convention Pass – Loisirs en faveur des associations ;
  - 4) Attribution d'une subvention à l'association A.GEND.A (Association des gendarmes d'Aix en Provence). ;
- Mme DURAND :**
- 5) Approbation de l'évolution du règlement restauration et modification des tarifs rentrée 2024 : modification de la délibération N°65 en date du 19/09/2023 ;
  - 6) Approbation du document de la prise en charge des enfants en Projet d'Accueil Individualisé (PAI)° ;
- M. SOLA :**
- 7) Attribution d'une subvention façade pour un bâtiment situé sur la parcelle AB 339 ;
  - 8) Approbation d'une convention de participation aux équipements publics du lot n° 9 de la ZAC René CASSIN et autorisation du Maire à la signer ;
- M. TRINCHERO :**
- 9) Approbation de 4 garanties d'emprunts auprès de divers organismes (3 F SUD ; Grand Delta habitat ; CDC habitat social) ;
  - 10) Autorisation de signer le contrat d'animation municipale 2024-2027 avec la CCI métropolitaine Aix Marseille Provence ;
- Mme CAPPELLETTI :**
- 11) Approbation de la convention précaire à titre gratuit avec l'association ATLAS et autorisation à M. le Maire de la signer ;

### **Questions diverses et citoyennes.**

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Rapporteur : M. le Maire

N°2024/91 en date du 08/06 : Contrat avec le Département des Bouches du Rhône dispositif « Provence en scène » pour l'organisation d'une programmation culturelle dans la période du 01/10/24 au 30/09/2025 dans la limite de 10 spectacles plafonnés à 17 000€ maximum par saison annuelle ;

N°2024/92 en date du 08/06 : Contrat avec l'association A CAPPELLA pour l'organisation et la prestation de l'Animation Médiévale « déambulation – magie close up fantastique » les 03 et 04/08/2024 dans le centre-ville pour une prestation qui s'élève à 1 070€ ;

N°2024/93 en date du 19/07 : Contrat avec l'association les guerriers du lendemain pour l'organisation et la prestation de l'animation médiévale les 03 et 04/08/2024 qui s'élève à 1060 € TTC ;

N°2024/94 en date du 17/06/2024 : marché d'illuminations de fin d'année – fourniture (location), pose et dépose de décors lumineux (2024-2027), marché à procédure adaptée n°24-05 attribué au groupement constitué des sociétés BLACHERE ILLUMINATION SAS et SERPOLLET SUD-EST SASU – AGENCE BROUQUIER pour un montant annuel forfaitaire de 38 557.51€ HT soit 46 269.01€ TTC ;

N°2024/95 en date du 19/06/2024 : demande d'une aide financière au Conseil départemental d'un montant de 59 500€ dans le cadre du dispositif « TRAVAUX DE PROXIMITE 2024» AC-023092 pour des travaux de démolition sur le bâtiment « Barlatier » préalables à l'aménagement d'un espace nature (montant total des travaux estimés à 91 290€) (annule et remplace la décision précédente 2024\_00834) ;

N°2024/96 en date du 19/06/2024 : demande d'une aide financière au Conseil départemental d'un montant de 59 500€ dans le cadre du dispositif « TRAVAUX DE PROXIMITE 2024» AC-023094 pour des travaux de démolition du bâtiment « sport et musique » préalable à la désimperméabilisation du sol (montant total des travaux estimés à 99 968€) (annule et remplace la décision précédente 2024\_00836) ;

N°2024/97 en date du 20/06/2024 : demande d'une aide financière au Conseil départemental d'un montant de 82 587 dans le cadre du dispositif « FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AU DEVELOPPEMENT LOCAL 2024» AC-023095 pour des études et des travaux pour la stabilisation du dallage de l'école Saint-Jean (montant total des travaux estimés à 137 645€) ;

N°2024/98 en date du 26/06/2024 : avenant n°3 relatif au marché n°21-30-01 marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site sportif La Gardi lot 1 passé avec le groupement dont le mandataire est IRIS CONSEIL, venant acter de la poursuite du marché pour la phase 2 « site sportif » nécessitant la reprise d'études complémentaires ainsi qu'un nouveau permis d'aménager ; pour un montant de 9 400€ HT soit 11 280€ TTC et portant le nouveau montant du marché à de 186 650 € HT/ 223 980€ TTC ;

N°2024/99 en date du 27/06/2024 : demande d'une aide financière au Conseil départemental d'un montant de 21 096€ dans le cadre du dispositif d'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies AC-024772 pour liées aux obligations légales de débroussaillage (OLD) sur un montant de travaux de 35 160€ HT ;

N°2024/100 en date du 04/07/2024 : avenant n°6 relatif au marché n°23-01 lot n°1 VRD passé avec le groupement MINETTO/SERPOLLET/EUROVIA et relatif aux travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots, venant acter de travaux supplémentaires relatifs à l'arrosage des espaces verts pour un montant de 5 673.40€ HT soit 6 808.08€ TTC et portant le nouveau montant du marché à 528 616.65€ HT soit 634 339.98€ TTC ;

N°2024/101 en date du 03/06/2024 : contrat sans publicité ni mise en concurrence passé avec la société AESIS CONSEIL pour bénéficier d'une solution d'accès à des postes informatiques et WI FI publique pour un montant annuel de 850.32 HT pour une durée conclue jusqu'au 27 avril 2028 ;

N°2024/102 en date du 12/07/2024 : avenant n°2 relatif au marché n°23-09 lot n°9 Menuiseries intérieures à la société MENUISERIE CHINAPPI relatif aux travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots, venant acter de travaux supplémentaires pour la fabrication de meubles sous évier et plan de travail pour les salles d'activité pour un montant de 7 000 € HT soit 8 400 € TTC et portant le nouveau montant du marché à 160 000 € HT soit 192 000 € TTC ;

N°2024/103 en date du 05/07/2024 : avenants de prolongation du délai d'exécution de trois mois pour l'ensemble des marchés relatifs aux travaux de requalification de la place de la Libération à Trets en 4 lots ;

N°2024/104 en date du 12/07/2024 : avenants de prolongation du délai d'exécution de quatre mois pour l'ensemble des marchés relatifs aux travaux de pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots ;

N°2024/105 en date du 31/07/2024 : avenant n°7 relatif au marché n°23-01 lot n°1 VRD passé avec le groupement MINETTO/SERPOLLET/EUROVIA et relatif aux travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots, prescrivant des travaux supplémentaires relatifs à la fourniture et la pose de clôtures et portail pour un montant de 12 646.20€ HT soit 15 175.44€ TTC et portant le nouveau montant du marché à 541 262.85€ HT soit 649 515.42€ TTC ;

N°2024/106 en date du 07/08/2024 : adoption de la convention d'honoraires au profit du cabinet ABEILLE ET ASSOCIES concernant l'affaire EUROVIA s'agissant d'une requête auprès du tribunal administratif pour le paiement de travaux réalisés dans le cadre d'un marché d'aménagement et de voirie notifié en 2019 ;

N°2024/107 en date du 07/08/2024 : adoption de la convention d'honoraires au profit du cabinet ABEILLE ET ASSOCIES concernant l'affaire MOREL, marché 23-03 lot 3 charpente couverture et étanchéité, pour des malfaçons dans la réalisation des travaux et le besoin de faire constater celles-ci par un expert judiciaire désigné dans le cadre d'une procédure de référé constat ;

N°2024/108 en date du 07/08/2024 : avenant de transfert du marché n°23-35relatif à des prestations de vérifications périodiques pour les portes automatiques d'un établissement de la société TK elevator à un autre ;

N°2024/109 en date du 07/08/2024 : marché à procédure adaptée n°24-08 pour la fourniture de colis de Noël pour les seniors (Noël 2024) à la société CHEZ JOHN pour un montant de commande prévisionnel de 35 400.80€ TTC ;

N°2024/110 en date du 14/06/2024 : contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Provence Alpes Côte d'Azur pour un montant d'1,5 millions d'Euros ;

N°2024/111 en date du 26/06/2024 : annule la décision précédente et décide de souscrire un contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Provence Alpes Côte d'Azur pour un montant d'1,4 millions d'Euros dans les mêmes conditions ;